

Du nouveau dans nos poubelles



(1) Ils sont neuf sur dix à déclarer faire le tri¹⁾ dans leur poubelle, et même 66% à le faire systématiquement. Il paraît que c'est le premier geste que n'importe quel Français peut faire pour sauver la planète. Un acte «écologiquement citoyen» - le tri est la première étape du recyclage - d'autant plus facile à réaliser que chaque habitant a désormais à sa disposition plusieurs poubelles réservées aux différents types de déchets (papier, verre, emballages plastiques, déchets résiduels).

(2) Seulement voilà, cette volonté de bien faire se heurte parfois à des interrogations. Par exemple, ce pot de yaourt en plastique est-il recyclable, puis-je mettre mon enveloppe dans la poubelle «Papiers», que faire de ma bouteille d'huile? Si vous vous posez ces questions, rassurez-vous, vous n'êtes pas seuls. Les pratiques de tri actuelles font apparaître une mauvaise maîtrise des règles de tri. Par conséquent, les erreurs de tri sont nombreuses et alors près d'un quart des emballages triés sont refusés au centre de tri. Les 29 les plus importantes? Un manque d'harmonisation entre les communes, des indications peu claires sur les

emballages et des consignes mal comprises.

(3) Bonne nouvelle: depuis peu, les consignes de tri commencent à se simplifier. Ainsi, aujourd'hui, tous les papiers se recyclent. Journaux, magazines, mais aussi publicités, photocopies, enveloppes, dessins d'enfants... tout peut aller dans la poubelle destinée au papier. Jusqu'aux années récentes, on ne pouvait techniquement recycler que les journaux et magazines. Une campagne est en cours au niveau national et local pour diffuser la nouvelle règle aux trieurs. Jusqu'à maintenant, seul un papier sur deux est trié et donc recyclé. Ce qui constitue une perte regrettable parce que la fibre peut être réutilisée jusqu'à cinq fois en papier journal. En plus, les papiers représentent près de 15% de l'ensemble des déchets ménagers.

(4) Quant aux emballages en plastique mis sur le marché, aujourd'hui, seul un quart est recyclé. Toutes les études montrent que les gens ne comprennent pas la consigne de tri qui se limite aux flacons et aux bouteilles. En effet, pourquoi n'est-il pas permis de mettre dans la poubelle jaune sachets de surgelés, emballages de packs d'eau, barquettes de biscuits ou pots de yaourt? A l'avenir, on attend aussi des progrès sur le tri des plastiques. On a commencé récemment une expérimentation auprès de 5 millions d'habitants qui pourront mettre dans la même poubelle tous les emballages en plastique. Et il semble que le test va

réussir.

75 **(5)** Enfin, des entreprises comme Sita France comptent sur le service rendu à l'utilisateur. Par exemple, l'entreprise propose d'installer bien-
80 tôt des conteneurs de collecte pour déposer les différents déchets tout près de l'entrée des immeubles. En

plus, dans quelques régions françaises, on va appliquer le principe du pollueur-payeur aux déchets ménagers: les gens qui font de leur mieux pour faire le tri de leurs déchets paient moins en récompense. Eh oui, tout est bon pour motiver le consommateur à faire le tri.

d'après Les Dossiers de l'Actualité, mai 2011

noot 1 faire le tri = afval scheiden

Tekst 8 Du nouveau dans nos poubelles

- 1p 27 Qu'est-ce qui est vrai selon le premier alinéa?
- A Certains déchets sont plus faciles à recycler que d'autres.
 - B En matière de tri, la plupart des Français font preuve de bonne volonté.
 - C Le fait qu'il existe différents types de déchets rend le tri compliqué.
 - D Plus de la moitié des Français refusent systématiquement de faire le tri.

«Par exemple, ... bouteille d'huile?» (lignes 17-21)

- 1p 28 Qu'est-ce que l'auteur veut montrer par ces exemples?
Que les gens
- A font exprès de jeter leurs déchets dans n'importe quelle poubelle.
 - B ne font pas de leur mieux pour lire les indications sur les emballages.
 - C ne savent pas toujours dans quelle poubelle il faut jeter les différents déchets.
 - D n'ont pas le temps de respecter les pratiques de tri dans leur commune.

- 1p 29 Choisissez le mot qui manque à la ligne 29.
- A conditions
 - B conséquences
 - C raisons
 - D solutions

«la nouvelle règle» (lignes 47-48)

- 1p 30 Quelle en est la conséquence d'après le 3ème alinéa?
De nos jours,
- A le papier ne représente pas plus de 15% des déchets.
 - B le papier peut être réutilisé plus souvent qu'avant.
 - C on peut recycler n'importe quel papier.
 - D on recycle plus de journaux et de magazines qu'avant.

- 1p 31 Qu'est-ce qu'on lit sur les emballages en plastique au 4ème alinéa?
A l'avenir,
- A il y aura peut-être une seule poubelle dans laquelle tous les emballages en plastique pourront être déposés.
 - B les emballages en plastique se composeront de plastique recyclé.
 - C le tri des emballages en plastique se limitera aux flacons et aux bouteilles.
 - D on commencera une expérimentation afin de réduire la quantité totale d'emballages en plastique.

«Eh oui, ... le tri.» (regel 87-89)

- 2p 32 Hoe probeert men de consument te motiveren om afval te scheiden?
Noem beide elementen die in de laatste alinea worden genoemd.

Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.